Révision Civil :)

Par **Unk**, le **24/12/2007** à **12:52**

Bonjour à toutes et à tous :)) Image not found or type unknown
Voilà j'ai mes partielles début janvier, et même si j'ai depuis longtemps commencé à réviser, j'ai l'impression que je m'égare dans une foule de détails qui ne serviront notamment à rien..Donc je m'inquiète un peu, en fait je n'arrive pas à dégager ce qui est important dans le cours et je n'arrive plus à faire une hiérarchie entre les notions les plus primordiales et les simples détails...
J'ai l'impression d'apprendre pour rien.
Donc je voulais demander aux premières années (même aux autres:)), quels sont les points les plus importants du programme en droit civil.

Outre un cas pratique (sur la preuve ou la non-rétroactivité), j'ai 2 questions de cours...sur quoi allez vous cibler vos révisions, quels sont les thèmes qui tombent souvent sous forme de questions ? :oops: Image not found or type unknown

Merci d'avance.

Par **Thibault**, le **24/12/2007** à **14:00**

Nous n'avons apparemment pas les mêmes programmes, car moi, à Lyon III je n'ai pas de droit de la preuve en civil: c'est de l'introduction générale au droit.
Ce que je peux te conseiller, c'est d'apprendre tes plans: déjà cela organise tes connaissances (c'est le but) et tu retiens toutes les notions qu'il faut retenir. Je sais que moi en tout cas, mon prof fait des plans très, très détaillés (c'est rare lorsque l'on ne va pas jusqu'au petit a), et ainsi, si tout au long du semestre tu as lu, relu tes cours, tu sais très bien ton cours, et quelques révisions te le font connaitre encore mieux. :) Image not found or type unknown

Par **MarK**, le **24/12/2007** à **14:19**

[quote="Unk":3rwx4oa7]Bonjour à toutes et à tous :)) Image not found or type unknown
Voilà j'ai mes partielles début janvier, et même si j'ai depuis longtemps commencé à réviser, j'ai l'impression que je m'égare dans une foule de détails qui ne serviront notamment à rien..Donc je m'inquiète un peu, en fait je n'arrive pas à dégager ce qui est important dans le cours et je n'arrive plus à faire une hiérarchie entre les notions les plus primordiales et les simples détails...

J'ai l'impression d'apprendre pour rien.
Donc je voulais demander aux premières années (même aux autres:)), quels sont les points les plus importants du programme en droit civil.

Outre un cas pratique (sur la preuve ou la non-rétroactivité), j'ai 2 questions de cours...sur quoi allez vous cibler vos révisions, quels sont les thèmes qui tombent souvent sous forme de questions ? Image not found or type unknown

:oops:

Merci d'avance.[/quote:3rwx4oa7]

Bonjour,

Je suis en deuxième année et à Strasbourg, je ne pourrais donc pas t'indiquer le meilleur programme de révision.
Quant à la méthodologie des révisions...

1- Comme l'a dit Thibault je te conseil de bien apprendre tes plans car ils constituent très souvent le déroulement logique des notions.
EX: On expose d'abord une notion avant de l'appliquer

2- Il faut que tu en apprennes le plus possible mais de manière organisée.Tu peux par exemple faire des schémas.Pour dégager ce qui est important tu peux suivre une logique assez classique qui sera quasiment celui de ton cours.
(Notion(s) - Régime)
Notion qui comportera un principe + souvent une exception et/ou une atténuation.

[u:3rwx4oa7]Exemple pour l'erreur[/u:3rwx4oa7]
[b:3rwx4oa7]Notion: [/b:3rwx4oa7]
[i:3rwx4oa7]# déf :[/i:3rwx4oa7] fausse représentation de la réalité
[i:3rwx4oa7]# différents type d'erreurs :[/i:3rwx4oa7]
- sur la substance
- sur la personne
- erreur obstacle
[b:3rwx4oa7]Régime:[/b:3rwx4oa7]
[i:3rwx4oa7]# caractères de l'erreur :[/i:3rwx4oa7]
- erreur doit être déterminante
- erreur doit être excusable
[i:3rwx4oa7]# nullité :[/i:3rwx4oa7] invocable par l'errans dans les 5 ans à compter de la découverte de l'erreur

3- Contrairement à ce que tu dis il n'y a rien de superflue dans tes cours.Ce que tu apprends en plus, fera la différence entre ta copie et celle d'un autre.Tous le monde apprend l'article correspondant à un principe mais le fait d'y apporter de la jurisprudence montrera que tu as vraiment des connaissances approfondies sur le sujet.

Sinon pour tes questions liées au type de sujet pouquoi ne consultes tu pas les annales de tes profs?

Bonnes révisions

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **24/12/2007** à **16:40**

Ce que tu peux faire aussi c'est prendre ton cour, et à côté une feuille A4 que tu plie en deux pour qu'elle soit petite comme une fiche bristol, puis tu lis ton cour et tu dois normalement réussir à écrire un chapitre entier sur une petite feuille avec juste l'essentiel, les mots clefs, ça devrait t'aider en t'obligeant à faire le tri.

Sinon c'est sur que s'aider du plan c'est ce qu'il y a de mieux si tu connais ton plan par cœur :wink:

tout te reviendra toujours au moment où tu étudieras un thème concerné Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **26/12/2007** à **17:43**

Je te conseillerai de tout apprendre.

Mais comme tu demandes ce qui est essentiel je te répond l'application de la loi dans le temps et dans l'espace ainsi que la preuve.
(ces chapitres te serviront pdt toutes tes études.)

sinon apprends bien aussi les incapacités (car ac la réforme) il est fort probable que ca tombe aux examens.

Par **oO0Oo Alex oO0Oo**, le **26/12/2007** à **20:04**

Je dirais la même chose que les autres (ben oui, il y a pas d'autres choses à faire). Le plan est essentiel. Sinon les thèmes qui peuvent tomber le plus souvent sont cependant la preuve, l'application d'une loi, mais les autres thèmes du cours peuvent également faire l'objet d'une dissertation.
Je pense plutôt qu'il faut connaitre les grandes lignes du cours, du début à la fin, avec l'aide du plan, et non, d'essayer de focaliser les révisions sur des thèmes qui sont plutôt fréquent.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés